

Fiche de donnée de sécurité ref. No. R43323 A

**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ**

<b>Nom commercial</b>	<b>ROCOL SAFE STEP 500 SF GRIS Composant A</b>
<b>Identification de la société</b>	ITW SPRAYTEC
<b>Adresse</b>	99 Quai du Docteur Dervaux 92600 ASNIERES SUR SEINE
<b>Numéro de téléphone</b>	(33) 01.40.80.32.32.
<b>Numéro de télécopieur</b>	(33) 01.40.80.32.30.
<b>Numéro de téléphone d'appel d'urgence</b>	ORFILA (33) 01 45 42 59 59

**2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****Composants Dangereux**

<b>Composant</b>	<b>N° CAS</b>	<b>EINECS</b>	<b>Concentration</b>	<b>Phrases R</b>	<b>Classification</b>
Bisphénol F – résine époxy - Bisphénol A- (épichlorhydrine) produit de réaction	25068-38-6	500-033-5	10 à 30 % 70 à 90 %	R36/38-51/53 R36/38-43-51/53	Xi/N Xi/N
Oxirane, mono[(C12-14 alkyloxy)méthyl] dérivés	68609-97-2	271-846-8	10 à 30 %	R38-43	Xi

**3. IDENTIFICATION DES DANGERS**

<b>Principaux risques</b>	Irritant pour les yeux et la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
<b>Effets sur la santé - Yeux</b>	Possibilité d'irritation et de rougeur. Larmes abondantes.
<b>Effets sur la santé - Peau</b>	Il peut se produire une irritation et des rougeurs au niveau de la zone de contact.
<b>Effets sur la santé - Ingestion</b>	Possibilité de rougeur et de douleur dans la gorge et la bouche.
<b>Effets sur la santé - Inhalation</b>	L'exposition peut entraîner une toux et une respiration pénible ou de l'asthme.

**4. PREMIERS SECOURS**

<b>Premiers secours - Yeux</b>	Rincer abondamment l'oeil avec de l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin en cas de douleur ou rougeur persistante.
<b>Premiers secours - Peau</b>	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les chaussures sauf ceux collés sur la peau. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter un docteur si la rougeur ou la douleur persiste.
<b>Premiers secours - Ingestion</b>	Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
<b>Premiers secours - Inhalation</b>	Soustraire à l'exposition. Garder la personne au chaud et au calme. Consulter un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

<b>Moyen d'extinction approprié</b>	Di oxyde de carbone. Poudre chimique sèche. Eau pulvérisée. Utiliser un brouillard d'eau pour refroidir les containers.
<b>Moyen d'extinction à ne pas utiliser</b>	Ne pas utiliser de jet d'eau.
<b>Dangers spécifiques du produit</b>	Ce produit peut dégager des fumées toxiques lors de la combustion.
<b>Équipement de protection spécial</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection pour empêcher le contact avec la peau et les yeux.

---

**6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

---

<b>Précautions individuelles</b>	Ne pas essayer d'entreprendre une action sans vêtements de protection appropriés. (voir § 8). Tourner les fûts présentant une fuite de façon à ce que la fuite soit dirigée vers le haut, empêchant ainsi l'échappement du liquide.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Empêcher la matière de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Contenir ce qui s'est déjà répandu avec des matériaux inertes.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Contenir et absorber avec de la terre, du sable ou une autre matière inerte. Transférer dans des récipients appropriés pour récupération ou élimination. Prendre toutes les mesures possibles pour minimiser le contact avec l'eau.

---

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

---

<b>Manipulation</b>	Eviter le contact direct avec la substance. S'assurer de la ventilation suffisante de la zone.
<b>Stockage</b>	La température de stockage doit être contrôlée entre 5 et 40 °C. Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver les conteneurs fermés hermétiquement. Conserver uniquement dans les emballages d'origine.

---

**8. CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

---

<b>Normes d'exposition professionnelle Mesures de réglementation technique</b>	L'exposition à cette matière peut être contrôlée de plusieurs façons. Les mesures appropriées pour un lieu de travail particulier dépendent de la façon dont la matière est utilisée et du potentiel d'exposition. L'usage des principes de base d'Hygiène Industrielle permettra d'utiliser cette matière en toute sécurité.
<b>Protection respiratoire</b>	Protection respiratoire autonome en cas de risque d'exposition à de fortes concentrations de vapeur ou en cas d'urgence.
<b>Protection manuelle</b>	Gants en PVC ou caoutchouc.
<b>Protection oculaire</b>	Lunettes de protection contre les produits chimiques, avec protection latérales. S'assurer de la proximité d'une fontaine oculaire.
<b>Protection corporelle</b>	Vêtements de travail imperméables.
<b>Protection pendant l'application</b>	Pendant l'application, assurer une ventilation adéquate.

---

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

---

<b>Aspect</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Gris.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Point/intervalle d'ébullition °C</b>	/
<b>Point d'éclair (PMCC) °C</b>	130
<b>Solubilité dans l'eau (kg/m3)</b>	Insoluble.
<b>Masse volumique (kg/m3)</b>	/
<b>Viscosité</b>	Liquide mobile aux températures ambiantes. Visqueux.
<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	/

---

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

---

<b>Stabilité</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur.
<b>Matières à éviter</b>	Agents oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	La combustion peut générer des fumées toxiques.

---

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

---

<b>Toxicité Chronique</b>	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Voies d'exposition</b>	Se référer au § 4 pour les voies d'exposition et les symptômes correspondants.

---

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

---

<b>Mobilité</b>	Facilement absorbé par la terre.
<b>Autres effets</b>	Toxique pour les organismes aquatiques.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Pas de données.

---

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION**

---

<b>Élimination du produit</b>	L'incinération est la méthode d'élimination préconisée. Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales.
<b>Élimination des récipients</b>	Ne pas incinérer les récipients fermés. Jeter les récipients avec soin.

---

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

---

<b>Numéro UN</b>	3082
<b>Nom d'expédition correct UN</b>	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide n.s.a. (bisphénol A- (épichlorhydrin) produit de réaction)
<b>Classe UN</b>	9
<b>Groupe de conditionnement UN</b>	III
<b>ADR/RID - Classe</b>	9
<b>ADR/RID – Code de classification</b>	M6
<b>ADR/RID Etiquette</b>	9
<b>IMDG - Nom d'expédition correct</b>	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide n.s.a. (bisphénol A- (épichlorhydrin) produit de réaction)
<b>IMDG - Groupe de conditionnement</b>	III
<b>IMDG - Classe</b>	9
<b>IMDG - Polluant marin</b>	-
<b>IMDG - Numéro EmS</b>	F-A, S-F
<b>IMDG - Etiquette</b>	9
<b>IATA - Nom d'expédition correct</b>	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide n.s.a. (bisphénol A- (épichlorhydrin) produit de réaction)
<b>IATA - Groupe de conditionnement</b>	III
<b>IATA - Classe</b>	9
<b>IATA Packing instructions</b>	914
<b>IATA Etiquette</b>	9

---

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

---

**Information du  
symbole**

Irritant

Dangereux pour  
l'environnement**Phrases R**

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

---

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

---

<b>Phrases S</b>	S24 Éviter le contact avec la peau. S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S37 Porter des gants appropriés. S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
<b>Contient</b>	Composants époxy (voir les informations fournies par le fabricant au § 2)

---

**16. AUTRES INFORMATIONS**

---

<b>Emploi du produit</b>	Pour usage industriel seulement. Peintures et revêtements.
<b>Première édition MSDS</b>	24 juillet 2000
<b>Révision des données MSDS</b>	24 juillet 2003
<b>Autres informations</b>	Directives 91/155/CE définissant l'application et les dispositions détaillées du système d'informations spécifiques concernant les préparations dangereuses. Directives 1999/45/CE concernant la classification, l'emballage et l'étiquetage de préparations dangereuses.
<b>Phrases de risque du § 2</b>	R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. R38 Irritant pour la peau. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

A notre connaissance, les informations contenues ci-joint sont exactes. Même si certains dangers peuvent être décrits, nous ne pouvons pas prédire si ce sont les seuls dangers, ou combinaison de dangers, pouvant exister sur le lieu de travail. La MSDS forme donc seulement un composant d'une évaluation de risque effectuée par, ou au nom de, utilisateur.